

DOSSIER DE PREINSCRIPTION DE L'EXPOSANT

EN ATTENTE DE VALIDATION

EXPOSANT

IDENTIFICATION DU CONTRACTANT

Nom de la société ou pseudo

Nom Prénom

Adresse

Code postal Commune

Pays Portable

Courriel

Modèle du véhicule Immatriculation du véhicule

METRAGE DU STAND

Les mètres ne sont pas divisibles.

Dimensions	Dimensions souhaitées*	Prix du mètre linéaire	Total à payer
Longueur <i>(6 mètres maximum)</i>	<input type="text"/>	35 € TTC	<input type="text"/>
Profondeur <i>(3 mètres maximum)</i>	<input type="text"/>		
Hauteur	<input type="text"/>		

***NB : Merci de noter les dimensions exactes de l'échoppe, sans compter l'espace souhaité entre les échoppes.**

FLUIDES

L'attention du candidat est attirée sur le fait que toutes les demandes d'alimentation en fluides ne pourront être satisfaites. Uniquement en cas de besoin, l'exposant précise sa demande.

Fluides	Forfait unique	Soit un total
Eau	15 €	<input type="text"/> €
Electricité (Puissance à préciser)	<input type="checkbox"/> 3000 Watt maximum 35 €	<input type="text"/> €
	<input type="checkbox"/> de 3000 Watt à 6000 Watt 80 €	
	<input type="checkbox"/> plus de 6000Watt 250 €	
Montant total des 2 Forfaits		<input type="text"/> €
Courant	<input type="checkbox"/> MONOPHASE <input type="checkbox"/> TRIPHASE	

Il appartient à tout exposant de disposer de l'ensemble des matériels et raccords nécessaires à son installation (rallonge, P17, multiprise, etc). Le matériel doit être prévu pour être utilisé en extérieur.

ARRIVEE / DEPART

Votre arrivée

- Vendredi 30 septembre 2022, installation entre 16h00 et 20h00
- Samedi 1 octobre 2022, installation à partir de 06h30 et terminée avant 08h30

Votre départ

- Dimanche 2 octobre 2022, désinstallation à partir de 18h30
- Lundi 3 octobre 2022, départ avant 09h00 impérativement*

*Le stationnement est possible jusqu'à cette heure sur le parking de la Mairie côté rue Alexis Petithomme. Toutefois, il est rappelé qu'aucun service de gardiennage n'est assuré dans la nuit du samedi au dimanche.

- Je certifie avoir pris connaissance du règlement du Marché des Artisans 2022
- J'autorise la prise de vue* (détails dans l'article IX du règlement)

Date et signature,

FICHE DE PRESENTATION GENERALE

PREMIERE VENUE SUR LA FETE MEDIEVALE DE BRIE COMTE ROBERT :

oui

ACTIVITE :

CATEGORIE :

Vestimentaire / textile

Alimentation

Bijoux et accessoires

Culture, jeu, musique

Boissons*

travail du cuir, peau..

Autre, précisez :

DESCRIPTION DES PRODUITS EXPOSES ET VENDUS :

ARTISAN : vise un commerce artisanal de produits maîtrisés du fait de la fabrication, de la préparation, de la conservation et/ou de la compétence professionnelle qu'il représente.

oui

non

REVENDEUR UNIQUEMENT :

oui

non

EQUIPEMENTS ET MATERIELS :

DECORATION DU STAND :

DEMANDES PARTICULIERES : (emplacements ? besoins spécifiques ?)



****En cas de vente d'alcool, en préciser la nature. Pour rappel, seules sont autorisées les boissons alcoolisées du 3^{ème} groupe dans la classification officielle des boissons. L'autorisation de vente d'alcool est obligatoire et doit être envoyée par le candidat 3 semaines au moins avant la date de la manifestation, à la Police municipale.***

(Tél. 01 60 62 64 18 / policemunicipale@briecomterobert.fr)